

Annexe 2 : Prélèvements sur les plantes mères des 6 genres et espèces à risque au titre de l'article 25§2

- *Prunus dulcis* (amandier) et *Olea europaea* (olivier) : Prélèvements et analyse annuels des arbres utilisés pour le greffage de l'année par pool de 5 arbres (cf. **annexe 4**). Ces arbres doivent être bien identifiés (vergers donneur de greffons ou identification dans un verger en production).
- *Lavandula dentata* (lavande dentée), *Nerium oleander* (laurier-rose), *Polygala myrtifolia* (laurier-rose), *Coffea* (caféier) : Prélèvements et analyse annuels des pieds mères utilisés pour le bouturage de l'année par pool de 10 plantes (cf. **annexe 4**). Ces pieds mères doivent être bien identifiés.

Exemple d'un site qui identifie les plantes mères des 6 genres et espèces à risque : Afin d'établir l'échantillonnage, il est nécessaire d'évaluer le volume de pieds mères des 6 genres et espèces à risque qui ont été utilisés dans l'année pour réaliser du greffage ou du bouturage.

Sur un site qui a utilisé 40 oliviers et 42 lauriers roses dédiés pour le bouturage de l'année en cours, l'ensemble de ces 82 plants seront prélevés et poolés selon les indications de **l'annexe 4**, ce qui conduira à la constitution de 13 échantillons pour analyse.

	<i>Coffea</i>	<i>Lavandula dentata</i>	<i>Nerium oleander</i>	<i>Olea europaea</i>	<i>Polygala myrtifolia</i>	<i>Prunus dulcis</i>	Total
Nombre de pieds mères utilisées dans l'année sur le site	0	0	42	40	0	0	82
Nombre de plantes	0	0	42	40	0	0	82
Nombre d'échantillons poolés *pool de 10 **pool de 5	0*	0*	5*	8**	0*	0**	13